



Union du personnel retraité des Organismes Sociaux de Bourgogne Franche Comté

9 rue du Temple 21 000 Dijon uprosbfc@yahoo.fr

www.fnros.fr

Les Coprésidents : Bernadette Nouhen et Georges Olivier

Projet de réforme des retraites

Lettre adressée à Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs de la Région Bourgogne Franche Comté

Dijon le 23 janvier 2023

Madame, Monsieur le Parlementaire,

L'UPROS BFC (*Union du Personnel Retraités des Organismes Sociaux de Bourgogne Franche-Comté*) est une association très ancienne. Elle regroupe actuellement plus de 600 adhérents parmi les anciens salariés des Organismes de Sécurité Sociale de notre Région. (*CARSAT, CPAM, CAF, URSSAF, etc.*).

Nous tenons à vous faire part de l'opposition de notre association au projet de réforme des retraites présenté en ce début d'année 2023 par le Gouvernement.

Nous pensons que notre passé professionnel à la Sécurité Sociale -toutes branches confondues- nous donne une légitimité pour nous exprimer sur cette très importante question. D'ailleurs, notre association a notamment dans ses principes : « ...mettre en avant l'attachement à la culture professionnelle de ses membres pour la promotion et la défense des Valeurs de l'Institution Sécurité Sociale. »

Or, parmi les valeurs que nous défendons, figure en priorité **la place et le rôle des retraités dans la société**.

Si on allonge le temps de travail, on raccourcit automatiquement le temps de retraite, mais de beaucoup plus longtemps que les deux années supplémentaires de ce projet. Nous le savons tous, si la durée de vie a augmenté en moyenne depuis plusieurs décennies c'est, entre autres raisons, parce que nous travaillons moins longtemps. Ce projet prive les retraités de leurs plus belles années en bonne santé.

Nous vous rappelons que les retraités ne sont pas des *profiteurs* qui vivent aux dépens des jeunes générations comme on entend le dire trop souvent.

Outre le fait qu'ils ont travaillé souvent durement (*même dans nos Organismes !*) à l'enrichissement du pays et ont donc cotisé en conséquence, ils participent activement -justement pendant ces années qu'on voudrait leur supprimer- à une autre forme d'enrichissement du pays, malheureusement non comptabilisée dans le PIB :

- en mettant bénévolement leurs compétences, leurs expériences et leur temps libre... aux services des autres dans de nombreuses associations sportives, culturelles, artistiques, caritatives, etc. et dans de nombreux Conseil municipaux de nos villes et villages.
- en aidant financièrement leurs enfants, petits enfants... et aussi bien sûr, en participant à leur éducation (garde du mercredi, des vacances scolaires, aide aux devoirs et toutes transmissions d'expériences, de savoirs familiaux dans de multiples domaines...). Sans oublier, bien entendu, les très nombreux retraités qui servent d'aidants auprès d'un proche en situation de dépendance.
- en contribuant au développement économique de nombreux secteurs de la « Silver économie ». Comme importants consommateurs, les retraités réintroduisent la quasi-totalité de leurs pensions dans les circuits commerciaux.

Nous pensons que les termes « Faire Nation » ne sont pas que des beaux mots à distiller dans un discours...

Le système de retraite mis en place en 1945, en instituant le principe universel : *une belle période de retraite après les années de travail dans le système productif*, est incontestablement créateur de lien social. Il apporte à la Nation un immense bénéfice humain. Nous devons le conserver et même l'améliorer.

S'il est mis en place, ce projet va détruire ce fabuleux édifice humaniste envié par presque tous les peuples du monde. C'est de votre responsabilité de parlementaire de s'y opposer.

A noter que nous ne sous-estimons pas la question du financement toujours mise en avant par les tenants de cette réforme. En 1945, il fallait "*reconstruire la France*". Dans cette vaste entreprise, la Sécurité Sociale a été un atout et non pas un handicap. Aujourd'hui la reconquête et la relocalisation de notre appareil productif ne peut-il pas être le moteur d'un nouveau vaste projet de Société dont la France serait, cette fois encore, le modèle envié ?

Nous aimerions connaître votre avis sur ces points et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Parlementaire, nos respectueuses et républicaines salutations.

Bernadette Nouhen
Georges Olivier